

# Bilan participatif du programme (2013-2018)

*Evaluer pour progresser*



## Cadre

Le Programme de Maintien de l'Agriculture en Zones Humides a été lancé en 2013 et se poursuit depuis. Afin de savoir si ce projet multi-partenarial de grande ampleur avait atteint ses objectifs initiaux et avant le démarrage d'un 2<sup>ème</sup> cycle, un bilan participatif a été proposé par l'Institut de l'élevage (Idele).

## Objectifs



- Connaître les points forts et les points à améliorer du programme
- Avoir un retour de l'ensemble des parties prenantes du PMAZH (éleveurs, conseillers, financeurs...)
- Proposer des évolutions et des pistes d'amélioration pour la suite du PMAZH
- Vérifier la pertinence du PMAZH vis-à-vis des programmes régionaux

## Descriptif de l'action

Ce bilan qui s'est déroulé sur 6 mois a comporté plusieurs phases :

- une consultation des partenaires du PMAZH lors d'une réunion préparatoire (formulation des hypothèses, du cadre...),
- une enquête auprès des acteurs du programme. Pour réaliser les entretiens, une stagiaire ingénieure a été formée à la méthode et encadrée par des chefs de projets du Service Approches Sociales et Travail en Elevage de l'Institut de l'élevage,
- les résultats ont été rendus dans une réunion de restitution collective à l'échelle du Bassin mais également à l'échelle des territoires (par Idele ou par les partenaires du programme).

## Méthodologie

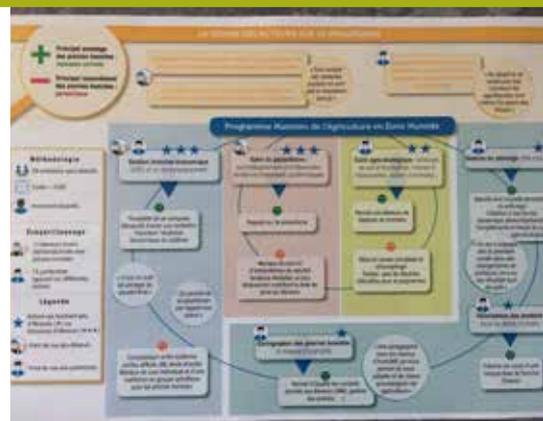
La méthode d'évaluation repose sur une méthodologie testée et validée par l'Institut de l'élevage et comprenant 3 étapes principales :

- le bilan critique (rassemblement des informations sur les réalisations et mise en évidence des écarts entre prévisionnel et réalisé...) qui permet d'affiner les modalités de l'évaluation (hypothèses, guide d'entretien, échantillonnage),
- l'étude d'impact (entretiens semi-directifs individuels auprès de 15 responsables et techniciens soit 25% des partenaires impliqués et 14 éleveurs soit 10% des agriculteurs engagés),
- les conclusions et propositions (restitution participatives des résultats d'enquêtes pour valider les résultats et étayer les pistes d'évolutions).

Le travail d'évaluation se fait à la fois à partir d'éléments chiffrés (actions réalisées, nombre de restitutions, caractéristiques des éleveurs engagés, ...) et d'éléments qualitatifs (via les enquêtes).

## Moyens

- 21 jours ingénieurs + 6 mois de stage ingénieur, soit un budget de 23 000 €



**Lucie Desmet-Laly**, chargée de développement territorial Cambrésis, Douaisis, Valenciennois



Après 5 ans de mise en œuvre du PMAZH sur la Plaine de la Scarpe, les acteurs locaux ont souhaité faire une évaluation des actions et mesurer le degré de réalisation des objectifs du programme. Ainsi, nous avons répertorié les remarques des différents partenaires et des agriculteurs suivis par les techniciens.

Dans le même temps, l'Idele réalisait l'évaluation du programme à l'échelle du Bassin. Nous avons alors confronté les résultats locaux à ceux obtenus à l'échelle des 8 sites. Puis nous avons repris leur méthode pour identifier de nouvelles pistes d'actions (valorisation des produits agricoles, médecines alternatives, gestion des fossés...). La complémentarité de nos 2 évaluations a apporté localement un nouveau souffle au programme!



Programme d'action en faveur du maintien de l'agriculture en zones humides du bassin Artois-Picardie



## Intérêts/Succès

- Mobilisation des acteurs pour répondre à l'enquête.
- Des enquêtes permettant de couvrir une diversité d'acteurs et de zones pilotes :
  - 14 éleveurs bovins lait/viande/mixte avec prairies humides sur 5 sites pilotes
  - 15 partenaires agissant sur différentes actions
- Opportunité d'échanger entre techniciens à l'échelle du bassin, de façon collective, sur les actions phares menées depuis plusieurs années.
- Opportunité d'évaluer le programme, entre acteurs de terrain, à l'échelle des sites pilotes pour 4 territoires, en s'appuyant sur l'évaluation à l'échelle du bassin.
- Un constat partagé et des pistes d'évolution issues des enquêtes dont la plupart ont déjà été suivies d'effet (création d'une identité visuelle du programme, annuaire des acteurs du programme, parcours du jeune conseiller...).
- Un « kit méthodo » de l'étude a été fourni aux zones pilotes qui souhaitaient poursuivre le travail d'enquête dans leurs zones.



## Limites/Difficultés

- Entre zones pilotes, des différences importantes peuvent exister et l'échelle régionale du bilan ne permet pas d'affiner les spécificités de chaque zone.
- La difficulté d'intégrer les élus dans l'étude (qui était une demande initiale mais qui n'a finalement pas pu être réalisée).
- Impossibilité d'évaluer l'impact du PMAZH sur le maintien des surfaces en prairies humides, la cartographie de ces prairies ayant pris plus de temps que prévu.
- Impossibilité de répondre clairement à la question concernant la pertinence du PMAZH vis-à-vis des autres programmes régionaux qui n'étaient pas encore définis.



## Perspectives/Recommandations

- Intégration des recommandations du bilan dans les PMAZH de chaque site-pilote.
- Mise en œuvre des recommandations et des réponses aux demandes des agriculteurs consultés soit par lors des enquêtes, soit lors de la présentation du bilan.
- Définir des indicateurs clés qui puissent être suivis aisément à un pas de temps régulier pour faciliter l'évaluation du PMAZH.
- Mise en œuvre d'une nouvelle évaluation du programme à l'échelle du bassin et à l'échelle de chaque site-pilote à mi-parcours, dans un esprit « d'amélioration continue ».

Mise à jour : Octobre 2019



**Pour en savoir plus**

Institut de l'élevage - Saint-Laurent-Blangy  
03 21 60 57 56



■ Etablissement public du Ministère chargé du développement durable